

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, cette réponse est encore moins sensée que celles que nous réserve normalement le ministre des Finances. Permettez-moi de lui demander si les travailleurs canadiens, du point de vue des gains de productivité, sont soumis à la limite de 2 p. 100, contrairement au patronat qui n'est soumis à aucune restriction?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, comme c'est moi qui ait fait cette remarque, vous m'autoriserez peut-être à répondre au député. Je lui donnerai le texte exact du règlement. Si nous constatons que la suppression ou la négociation, par les syndicats ou les employeurs, des pratiques de travail restrictives, permet de réaliser des économies, ce qui donne ainsi lieu à des gains de productivité, les travailleurs pourront alors partager ces économies avec les employeurs, dans ces circonstances exceptionnelles, et ces gains échapperont aux indicateurs. De plus, pour le travail à la pièce, si la productivité s'en trouve accrue on procédera comme en vertu d'un programme de stimulants. Je serais heureux de fournir les termes exacts du règlement.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre du Travail ou au ministre des Finances, de nous donner un seul exemple où les travailleurs ont pu profiter de cet avantage depuis l'entrée en vigueur du programme, il y a 5 mois? Deuxièmement, étant donné que le gouvernement a réitéré son engagement envers les travailleurs peu payés au Canada, j'aimerais savoir pourquoi le gouvernement ne hausse pas immédiatement le salaire horaire minimum au Canada à \$3.50 au moins?

M. Munro (Hamilton-Est): En réponse d'abord à la dernière partie de la question du député, je lui rappellerais qu'il y a peu de temps, nous avons haussé le salaire horaire minimum de \$2.65 à \$2.90, à compter du 1^{er} avril. C'est là une hausse procentuelle importante et ce salaire horaire n'est inférieur que de 10 c. au chiffre proposé par le CTC, soit 3 dollars. Je crois que le député devrait tenir compte de cela.

Quant à savoir si la Commission de lutte contre l'inflation a approuvé les circonstances exceptionnelles, où l'évolution technologique favorise peut-être une forte productivité, ou encore les circonstances dont j'ai parlé, où les travailleurs peuvent partager les économies, je l'ignore, mais je peux me renseigner.

* * *

[Français]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA POSSIBILITÉ DE METTRE SUR PIED UN PROGRAMME DE TRAVAUX PUBLICS EN VUE DE PALLIER LE CHÔMAGE AU QUÉBEC

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné que la situation du chômage s'aggrave, plus spécialement dans la région de l'Est du Québec, et l'annonce faite la semaine dernière de la fermeture d'environ 400 petits abattoirs au Québec, ce qui va contribuer encore à augmenter le chômage, est-ce que le premier ministre pourrait dire à la Chambre s'il recommandera à son gouvernement d'augmenter les crédits du ministère des Travaux publics, afin que des crédits soient accordés notam-

Questions orales

ment à l'Est du Québec, en collaboration avec la province et les municipalités?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, le député sait que le président du Conseil du Trésor a annoncé il y a deux ou trois mois que le gouvernement fédéral allait faire un effort sérieux pour couper ses dépenses, de sorte que nous avons réduit le taux de croissance du ministère des Travaux publics et de plusieurs autres ministères. Nous avons également mis fin à une certaine partie de programmes d'assistance volontaire, comme le programme PIL. Nous avons réduit les dépenses. Cependant, je prends note des paroles du député et j'essaierai de voir si, à l'intérieur des dépenses qui sont autorisées, il y a un moyen de faire quelque chose pour la région dont il parle.

● (1420)

LE CHÔMAGE—L'EFFET D'UNE COALITION DANS LE DOMAINE DE LA FABRICATION DES PORTES ET FENÊTRES DANS L'EST DU QUÉBEC

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné la réponse réconfortante du premier ministre, je voudrais attirer son attention sur le fait que présentement, dans la même région dont j'ai parlé précédemment, des gestes sont posés également en vue de centraliser la fabrication des fenêtres et des portes, et qu'une organisation bien spécialisée est en train d'acheter toutes les petites organisations qui procurent beaucoup d'emplois dans la région de l'Est du Québec. Le premier ministre serait-il disposé également à tenir compte de cette situation et de faire en sorte que nous puissions assurer le plus grand nombre d'emplois possible à notre main-d'œuvre locale?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, j'attirerai volontiers l'attention des ministres touchés par ce problème. En plus du ministre des Travaux publics, il y a le ministre de l'Expansion économique régionale, qui certainement se ferait un devoir d'étudier tous ces problèmes. Je ne peux m'empêcher de rappeler au Parti Crédit Social du Canada qu'il a été très sévère, condamnant le gouvernement en prétendant que nous dépensions trop. S'il avait été plus sympathique en cette matière, je serais moins étonné de constater que maintenant il nous engage à dépenser davantage.

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une dernière question supplémentaire.

Je ne me souviens pas d'avoir fait des reproches au gouvernement lorsqu'il a fait des dépenses logiques, qui favorisent l'ensemble de la population. A tout événement, je voudrais demander au premier ministre s'il serait disposé à apporter des réformes dans le domaine du financement du secteur public de l'administration fédérale, permettant au gouvernement d'accepter que des travaux publics soient exécutés sans que cela affecte davantage le budget.

M. Trudeau: Monsieur le président, je suis prêt à examiner toutes les réformes, particulièrement celles qui nous permettraient de dépenser davantage sans augmenter nos budgets. Si le député a la clé de cela, j'aimerais bien l'entendre.